

Août 2026

Aux parents des élèves de la 1re à la 5e secondaire et des élèves de l'annexe Terrebonne

Chers parents,

La rentrée scolaire arrive à grands pas et nous sommes déjà à pied d'œuvre pour la préparer, en accordant une attention particulière à l'accueil de nos élèves.

Si vous recevez cette lettre, c'est que votre enfant est actuellement inscrit à l'école secondaire Saint-Luc pour l'année scolaire 2026-2027. Si, depuis son inscription, votre enfant a changé d'école ou si votre adresse a changé, nous vous invitons à en informer l'organisation scolaire dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : orgscol@cssdm.gouv.qc.ca. Cela nous permettra de mettre à jour son dossier et de nous assurer que les communications scolaires lui sont bien destinées.

Afin de faciliter la rentrée de votre enfant à l'école secondaire Saint-Luc, vous trouverez dans cette lettre plusieurs renseignements essentiels. Ceux-ci sont également déposés sur le site Web de l'école, dans la section [Rentrée scolaire 2026-2027](#).

Nous profitons également de l'occasion pour vous inviter à consulter régulièrement le site Web de l'école. Vous y trouverez de nombreuses informations utiles concernant la vie scolaire.

[École Saint-Luc – École secondaire à Montréal | CSSDM](#)

1. Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire de l'année 2026-2027 est disponible sur le site Web de l'école, dans la section [Calendrier scolaire](#). Nous vous invitons à le consulter afin de bien planifier les rendez-vous médicaux et autres absences prévisibles de votre enfant.

2. Rentrée scolaire

La rentrée administrative des élèves aura lieu selon l'horaire présenté à la page 2. Pour connaître le foyer de votre enfant, vous devrez consulter son horaire sur [portail Mozaïk](#) entre le 17 et le 21 août.

L'entrée des élèves au pavillon principal se fera par la porte donnant sur le parc de la Confédération, près de la rue West Hill.

Lors de cette journée, les élèves recevront les documents à compléter et à remettre à leur enseignant ou enseignante de français dès le premier cours, ainsi que leur agenda, leurs manuels scolaires, leurs cahiers d'activités, leur numéro de casier, leur cadenas et sa combinaison.

La photo pour la carte étudiante sera également prise lors de cette journée. **Les élèves doivent donc porter l'uniforme scolaire.**

La première journée complète de cours aura lieu le **jeudi 27 août**, selon l'horaire régulier du **jour 1**. L'entrée des élèves se fera également par le parc de la Confédération, près de la rue West Hill.

Lundi 24 août	Élèves de 5^e secondaire	
	Heure	Foyers
	13h00	501, 502 et 503
	13h30	504, 505
	14h00	506, 507 et 508
	14h30	509, 510
	15h00	511, 560
Mardi 25 août	Élèves de 4^e secondaire	
	Heure	Foyers
	8h30	401, 402 et 403
	9h00	404, 405 et 406
	9h30	407, 408 et 409
	10h00	410, 411 et 460
	10h30	461, 462 et 463
	Élèves de 3^e secondaire	
	Heure	Foyers
	12h30	301, 302 et 303
	13h00	304, 305 et 306
	13h30	307, 308 et 360
	14h00	310, 311 et 361
	14h30	362, 363 et 364
	15h00	365, 366 et 367
Mercredi 26 août	Élèves de 2^e secondaire	
	8h30	201, 202 et 203
	9h00	204, 205 et 206
	9h30	207, 208 et 209
	10h00	210, 211 et 262
	10h30	231, 232 et 233
	Élèves de 1^e secondaire	
	13h00	101, 102 et 103
	13h30	104, 105 et 106
	14h00	107, 108 et 109
	14h30	110, 111 et 131
	15h00	132, 133 et 134

Mercredi 26 août 7315 rue de Terrebonne	Annexe Terrebonne	
	Heure	Foyer
	9h	170, 270
	9h30	271, 272
	10h	273, 370
	10h30	704, 705
	11h	706

3. Fournitures scolaires

Votre enfant devra se procurer certains articles scolaires généraux ainsi que du matériel propre à chacune de ses matières. Les listes des effets scolaires sont disponibles sur le site Web de l'école, dans la section [Fournitures scolaires](#).

Les manuels, les romans et les cahiers d'exercices seront remis lors de la rentrée administrative. Les cahiers périssables seront facturés sur l'état de compte de votre enfant.

Nous vous encourageons fortement à payer les frais par Internet, en suivant la procédure détaillée sur l'état de compte. Vous pouvez également effectuer un paiement en personne, par carte de débit ou de crédit.

4. Uniforme

Si vous ne vous êtes pas encore procuré l'uniforme de l'école, vous devez communiquer avec **RaphaëlU** par l'entremise de leur site Internet www.raphaelu.ca. Il est important de passer votre commande dès maintenant afin de vous assurer de recevoir tous les articles à temps pour la rentrée.

Notez que les pantalons, les jupes et les bermudas peuvent être achetés ailleurs, à condition qu'ils soient **bleu marine ou noirs**, propres et sans trou. Les vêtements du haut doivent obligatoirement être achetés chez RaphaëlU.

Les pantalons, les jupes et les bermudas sont également offerts chez RaphaëlU si vous préférez les acheter auprès du fournisseur officiel.

La **Coop Saint-Luc** fera sa vente annuelle d'uniformes et d'effets scolaires usagés le **mercredi 19 août de 12h30 à 15h30**. Nous acceptons maintenant les paiements par carte de crédit et de débit. Merci de privilégier ce mode de paiement.

Nous vous prions d'utiliser la porte située au **6300, chemin de la Côte-Saint-Luc** et d'apporter vos sacs réutilisables.

Les prix des uniformes varient de **5 \$ à 10 \$** et ceux des effets scolaires, de **0,05 \$ à 2 \$**.

5. Cafétéria et aide alimentaire

La cafétéria de l'école offre un service de repas et de collations aux élèves. Vous trouverez en pièces jointes le menu, la liste des prix ainsi qu'un document explicatif pour la création d'un compte « Ma Cafétéria », qui permet de déposer de l'argent en ligne et de consulter l'historique des achats de votre enfant. Un programme d'aide alimentaire est également offert aux élèves admissibles. Pour connaître les critères d'admissibilité et les modalités d'inscription, nous vous invitons à consulter la rubrique consacrée à l'aide alimentaire sur [le site Web de l'école](#).

6. Assemblée générale de parents et Rencontre de parents

Nous vous invitons à inscrire à votre agenda les dates suivantes :

- **26 août** : rencontre pour les parents des élèves de 1re secondaire, de 18 h à 20 h 30, à l'auditorium du bâtiment principal du Grand Saint-Luc (GSL);
- **31 août** : rencontre pour les parents des élèves de 1re secondaire, de 18 h à 20 h 30, sur Teams;
- **9 septembre** : assemblée générale annuelle de parents, au cours de laquelle vous aurez la possibilité d'élire vos représentants au conseil d'établissement (CÉ);
- **17 septembre** : première rencontre parents-enseignants.

Des détails concernant ces rencontres vous seront transmis par courriel ou par l'intermédiaire de l'infolettre aux parents au cours des prochaines semaines.

7. Cellulaire, écouteurs et autres appareils électroniques

Nous souhaitons vous rappeler que l'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil électronique est interdite à l'intérieur de l'école **du début à la fin de la journée scolaire**, y compris pendant les pauses, l'heure du dîner et les déplacements entre les cours.

Nous vous invitons à en discuter avec votre enfant afin de favoriser le respect de cette règle dès le début de l'année scolaire.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à l'école secondaire Saint-Luc. Soyez assurés de notre entière collaboration afin d'offrir à votre enfant une année scolaire des plus enrichissantes.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'été et avons très hâte d'accueillir votre enfant à la rentrée.

Au plaisir de vous retrouver et de voir votre enfant à la rentrée.

**L'équipe de direction
École secondaire Saint-Luc**